

### COMITE TECHNIQUE - DAC

13 novembre 2020

#### Règlement pédagogique études théâtrales.

Le règlement des études théâtrales vise à définir l'organisation des études communes à l'ensemble du réseau des conservatoires municipaux d'arrondissement.

Fruit d'échanges nombreux avec les professionnels du réseau, ce règlement pédagogique intègre des évolutions relatives aux conditions d'admission, à l'organisation des études, aux contenus des parcours d'apprentissage et aux parcours pré-professionnalisant.

L'avis du comité technique porte sur le texte du règlement des études théâtrales.

### Objectifs de l'actualisation du règlement pédagogique :

- Permettre à davantage de jeunes Parisiens d'accéder aux études théâtrales en tant que débutants;
- Favoriser la fluidité des parcours pour les élèves ;
- Actualiser les contenus pédagogiques et redonner un cadre commun des apprentissages en apportant des précisions sur les contenus et les modalités d'organisation;
- Rendre plus lisible pour les usagers l'ensemble de l'offre pédagogique.

## Evolutions:

	Avant	Après	
Tranches d'âges	Début possible des enseignements à 15 ans en raison notamment de l'absence de parcours découverte	Début possible des enseignements à 11 ans avec :  - 11-14 ans : création du Parcours Découverte du Théâtre  - 14-17 ans (au lieu de 15-18 ans précédemment) : Parcours d'Initiation  - A partir de 17 ans : ouverture du cycle 1, avec âge limite d'entrée à 21 ans  >> Fluidité des parcours et homogénéité des groupes	
Modalités d'inscription	Les élèves de cycle 1 étaient considérés comme non débutants.	Sont désormais considérés comme débutants les candida au Parcours Découverte, au Parcours İnitiation et au Cycle	

Modalités d'admission  Les élèves d'initiation étaient obligés de passer les auditions d'entrée pour accéder au cycle 1.	<ul> <li>Pour l'entrée en cycle 1:</li> <li>Favoriser la fluidité des parcours et la poursuite des études après le Parcours d'Initiation: accès sans concours au cursus pour les élèves issus de l'initiation ayant validé leur parcours</li> <li>Favoriser l'entrée dans le cursus de vrais débutants et démocratisation de l'accès: précision donnée de l'organisation des auditions et mention d'ouverture à des textes non dramatiques.</li> </ul>
--	--

#### **Enjeux:**

- Création de l'offre « Parcours Découverte 11-14 ans » : découverte ouverte du théâtre et de sa fabrication. Durée hebdomadaire : 2h. Effectifs : 12 à 15 élèves maximum.
- Contenus du « Parcours Initiation » favorisant la poursuite en cycle 1 : passage d'un enseignement de 2h à 3h hebdomadaires. Effectifs : 12 à 15 élèves maximum.

La création et la structuration des Parcours Découverte et Initiation s'est accompagnée du recrutement de nouveaux enseignants et de leur stabilisation en poste (contractualisation progressive, création de postes).

- Précisions de l'organisation pédagogique des parcours et cycles :
  - o précision des enjeux d'apprentissage,
  - o précision des volumes horaires
  - o précision relative à l'organisation des ateliers inter-conservatoires : place des ateliers dans l'apprentissage des élèves, valorisation dans le cadre de l'examen de fin de cyle 3 (CET),
  - o précision relative aux modalités d'évaluation pour chaque degré d'apprentissage,
  - o redéfinition des modalités d'accès en cycle 3: en fin de cycle 2, présentation de la demande d'autorisation de l'élève au directeur du CMA pour passer en cycle 3, avec production d'une note d'intention ou d'une lettre de motivation qui est validée par l'équipe enseignante et la direction lors de l'examen de fin de cycle 2 (AET).
- Modalités d'accès au parcours pré-professionnalisant : inscription des Cycle spécialisé et Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CS et CPES) au CRR, avec la création de postes dédiés.

# SCHEMA DES ETUDES THEATRALES

Degré	Age	Durée	Volume horaire hebdomadaire	Effectifs	Évaluation	Attestation, certification, diplôme
Parcours découverte	11 – 14 ans	1 à 3 ans	2 h	12	Continue. Passage en Initiation sur proposition du professeur	
Parcours Initiation	15 – 17 ans	1à3ans	3 h	12 à 15	Continue. Passage en C1 sur proposition du professeur	
СІ	17 – 21 ans	1 an	Socle de 4 h 1 à 2 h facultatives	12 à 15 par groupe	Continue, passage en C2 sur proposition du professeur	
C2	De 18 à 26 ans	2 ans	De 6 à 8 h		Évaluation continue + Examen devant jury en fin de C2	Attestation d'Études Théâtrales (AET)
C3	De 18 à 26 ans	lan	De 9 à 12 h		Évaluation continue + Examen devant jury	Certificat d'Études Théâtrales (CET)

Cycle Spécialisé	De 18 à 26 ans	2 ans	À partir de 16 h	30 à 40	Évaluation continue + Examen devant jury	Diplôme d'Études Théâtrales (DET)
---------------------	-------------------	-------	------------------	---------	---	--

CPES Préparatoire	De 18 à 24 ans	2 ans	À partir de 20 h	20	Évaluation continue	Parcours non diplômant
à l'entrée en Supérieur	24 0115				Continue	агріотпатіс

# ORGANISATION DES PARCOURS



